

REPUBLIQUE DU NIGER



=====

Fraternité – Travail – Progrès

MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2021

MARS 2022

Table des Matières

Table des Matières	ii
Sigles et acronymes	v
MOTS DU MINISTRE	vii
INTRODUCTION	9
PARTIE A : PRESENTATION ET ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU MINISTERE	11
A1. REALISATIONS DU MINISTERE PAR PROGRAMME EN 2021	12
A1.1. Programme 1 : « Pilotage et administration du Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire » au titre de l'année 2021	12
A1.1.1. Performance physique/technique du programme « Pilotage et administration du Ministère de l'Aménagement du territoire et du Développement Communautaire » au titre de l'année 2021	12
A1.1.2. Performance financière du programme « Pilotage et administration du Ministère de l'aménagement du territoire et du Développement Communautaire » au titre de l'année 2021	14
A1.2. Programme 2 « Aménagement du Territoire »	16
A1.2.1. Performance physique/technique du programme « Aménagement du Territoire » au titre de l'année 2021	16
A1.2.2. Performance financière du programme « Aménagement du Territoire » au titre de l'année 2021	18
A1.3. Programme 3 « Développement régional, local et communautaire »	20
A1.3.1. Performance physique/technique du programme « Développement régional, local et communautaire » au titre de l'année 2021	20
A1.3.2. Performance financière du programme « Développement Régional, Local et Communautaire » au titre de l'année 2021	24
A1.3.2.1. Performance physique/technique du programme « Développement régional, local et communautaire » au titre de l'année 2021	24
A2. Récapitulatifs pour l'ensemble du Ministère.....	27
A2.1. Synthèse des réalisations financières du Ministère	27
A2.1.1. Niveau d'exécution par nature de crédit puis par programme	27
A2.1.2. Situation des délégations de crédits.....	30
Tableau 6 : Situation des crédits délégués aux régions par programme au titre de l'année 2021 ..	30
A2.2. Situation des ressources humaines du ministère	31
A2.3. Difficultés rencontrées et approches de solution	33
A2.3.1. Au niveau de l'exécution technique	33
A2.3.2. Au niveau de l'exécution financière	33
PARTIE B : RESULTATS DU SECTEUR (OU SOUS SECTEUR)	34
B1. Présentation du secteur.....	34

B2. Réalisation physique du secteur	34
B2.1. Réalisation globale du secteur dans le domaine du <<programme 2>>	34
B2.2. Réalisation globale du ministère dans le domaine du programme 3	36
<i>B2.4. Effets/impacts du secteur, par programme</i>	<i>38</i>
B3. Présentation du financement global du secteur au titre de l'année 2021	39
B3.1. Dépenses de l'année 2021 des ANE dans le domaine du programme 2	39
B3.2. Dépenses en 2021 des ANE dans le domaine du programme 3	40
B3.2. Financement global (ministères et ANE) au titre de l'année 2021	40
<i>B4. Synthèse des difficultés, conclusions et recommandations</i>	<i>41</i>
B4.1. Principales difficultés rencontrées et leçons apprises	41
<i>B4.2. Conclusion & recommandations</i>	<i>42</i>
CONCLUSION	42
RECOMMANDATIONS	42

Liste des tableaux

Tableau 1-1 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme 1.....	11
Tableau 2-1 : Situation des crédits alloués au programme 1 au titre de l'année 2021.....	13
Tableau 3-1 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 1.....	14
Tableau 1-2 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme 2.....	16
Tableau 2-2 : Situation des crédits alloués au programme 2 au titre de l'année 2021.....	18
Tableau 3-2 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 2.....	19
Tableau 1-3 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme	21
Tableau 2-3 : Situation des crédits alloués au programme 1 au titre de l'année 2021.....	24
Tableau 3-3 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 1.....	25
Tableau 4: Situation globale de consommation des crédits du ministère.....	27
Tableau 5: Situation de consommation des crédits par programme.....	29
Tableau 6 : Crédits délégués aux régions.....	30
Tableau 7-1: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en effectif du Programme 1	31
Tableau 7-2: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en effectif du Programme 2	31
Tableau 7-3: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en effectif du Programme 3	32
Tableau 8 : Tableau de répartition du personnel entre le niveau central et le niveau déconcentré.....	32
Tableau 9-1: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en montant, programme 1	Erreur ! Signet non défini. 3
Tableau 9-2: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en montant, programme 2	Erreur ! Signet non défini. 3
Tableau 9-3: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en montant, programme 3	Erreur ! Signet non défini. 4
Tableau 10: Principaux partenaires opérationnels du ministère.....	34
Tableau 11 : Réalisation globale du ministère, programme 1 (résultats immédiat (extrants) ..	36
Tableau 12 : Réalisation globale du ministère en année N-1, programme 2 (résultats immédiats extrants)	39
Tableau 13 : Réalisation globale du ministère en année N-1, programme 3 (résultats immédiat (extrants).....	40
Tableau 14 : Résultats globaux du ministère par programme	41

Liste des graphiques

Graphique 1 : Consommation des crédits par programme	29
--	----

Sigles et acronymes

UEMOA	<i>Union Economique et Monétaire Ouest Africaine</i>
LOLF	<i>Loi Organique relative aux Lois de Finances</i>
LFI	<i>Loi de Finances Initiale</i>
LF	<i>Loi des Finances</i>
LFR	<i>Loi de Finances Rectificative</i>
DPPD	<i>Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses</i>
PAP	<i>Projet Annuel de Performance</i>
RAP	<i>Rapport Annuel de Performance</i>
CV	<i>Crédits Votés</i>
RAC	<i>Revue Annuelle Conjointe</i>
CAN	<i>Coupe d'Afrique des Nations</i>
PASOC	<i>Projet d'Appui à la Société Civile</i>
DGB	<i>Direction Générale du Budget</i>
CEGIB	<i>Comptabilité de l'Etat sur la Gestion Intégrée du Budget</i>
DIF	<i>Direction de l'Informatique Financière</i>
ONG/AD	<i>Organisation Non Gouvernementale et Association de Développement</i>
ONG	<i>Organisation Non Gouvernementale</i>
MAT/DC :	<i>Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire</i>
MF	<i>Ministère des Finances</i>
MP	<i>Ministère du Plan</i>
PDC :	<i>Plan de Développement Communal.</i>
PDES :	<i>Plan de Développement Economique et Social.</i>
PDR :	<i>Plan de Développement Régional.</i>
PIA :	<i>Plan d'Investissement Annuel.</i>
SNAT :	<i>Schéma National d'Aménagement du Territoire.</i>
SRAT :	<i>Schéma Régional d'Aménagement du Territoire.</i>
PNAT :	<i>Politique Nationale d'Aménagement du Territoire.</i>
PNDRLC :	<i>Politique Nationale de Développement Régional, Local et Communautaire.</i>
SNPPRD	<i>Stratégie Nationale de Promotion des Pôles Régionaux de Développement</i>
CT	<i>Collectivités Territoriales</i>
MI/SP/D/ACR	<i>Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation, des Affaires Coutumières et Religieuses</i>
ANVD	<i>Agence Nigérienne de Volontariat pour le Développement</i>
ANE	<i>Acteur Non Etatique</i>
PAMO/GIZ	<i>Projet d'Appui à la Mise en Œuvre du PDES de la Coopération allemande</i>

PAM	<i>Programme Alimentaire Mondial</i>
PRN	<i>Présidence de la République du Niger</i>
ENA	<i>Ecole Nationale d'Administration</i>
IPDR	<i>Institut Pratique de Développement Rural</i>
PACRC	<i>Programme d'Actions Communautaire pour la Résilience Climatique</i>
PCP	<i>Planification Communautaire Participative</i>
IPSR	<i>Intervention Prolongée de Secours et de Redressement</i>
IDH	<i>Indice de Développement Humain</i>

MOTS DU MINISTRE

Le Conseil des ministres de l'UEMOA a adopté en juin 2009 un nouveau cadre harmonisé des finances publiques à travers six directives dont la Directive n° 06/2009/CM/UEMOA portant lois de finances au sein de l'UEMOA. L'une des principales innovations de cette loi est la programmation pluriannuelle à travers le Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP) et les Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) pour permettre aux Etats d'avoir une vision à moyen terme de leurs ressources et de leurs activités.

Le Niger a transposé toutes les directives de l'UEMOA. C'est le cas de la directive N°6 de l'UEMOA à travers la loi N°2012-09 du 26 mars 2012, portant loi organique relative aux lois de finances (LOLF 2012). Selon l'article 50 de cette loi, la loi de règlement est accompagnée (i) des comptes et des états financiers de l'Etat issus de la comptabilité budgétaire et de la comptabilité générale de l'Etat, (ii) d'annexes explicatives développant, par programme, dotation, budget annexe et comptes spéciaux du trésor, le montant définitif des crédits ouverts, des dépenses et, le cas échéant, des recettes constatées et (iii) des Rapports Annuels de Performance (RAP) par programme rendant compte de leur gestion et de leurs résultats.

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est l'évaluation de l'exécution budgétaire des activités du PAP qui constitue la première année de programmation du Document de Programmation Pluriannuelle (triennal) des Dépenses (DPPD) du Ministère.

L'objectif du RAP est double : i) rendre compte de l'exécution budgétaire (principalement au parlement qui a voté le budget du PAP objet du RAP) ; ii) servir de base pour l'organisation de la revue annuelle conjointe (RAC) du ministère avec ses partenaires.

En ce qui concerne mon département ministériel, les trois programmes qui le composent sont liés aux objectifs assignés à l'aménagement du territoire et au développement régional, local et communautaire, ainsi qu'à la promotion du volontariat pour le développement.

En effet, le montant voté de la loi de finances initiale est de 40 575 380 355 FCFA dont 1 781 465 135 FCFA sur volet Trésor et 38 793 915 220 FCFA sur financement extérieur et n'a fait l'objet d'aucunes modifications à travers la Loi de Finances Rectificative (LFR).

Le montant libéré sur volet trésor est de 1 772 256 606 CFA, soit un taux de libération de 99,48%. Toutefois, il faut relever que de ce montant libéré, 1 141 857 801 FCFA sont consacrés aux salaires, soit 64,10%. Avec un montant total engagé de 1 754 132 302 FCFA, le taux d'engagement rapporté aux crédits votés est de 98,47% alors que le taux d'engagement rapporté aux crédits libérés se situe à 98,98%.

Par ailleurs, avec un taux de libération de 99,48 %, il convient de noter une particularité exceptionnelle de la libération qui est à féliciter. Il est donc souhaitable que les ressources retenues dans la loi des finances 2022 au titre du Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire soient libérées et mobilisées à la même hauteur pour lui permettre de parachever les chantiers entamés au cours de l'année 2021 et qui se poursuivront en 2022, de concert avec les nouveaux chantiers comme programmés dans le PAP 2022.

MAMAN IBRAHIM MAHAMAN

INTRODUCTION

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire (MAT/DC) a pour missions d'élaborer, de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer les politiques nationales en matière d'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire conformément aux orientations définies par le Gouvernement.

Selon les décrets N°2021-289/PRN du 04 mai 2021 et N°2021-319/PM du 11 mai 2021 déterminant les attributions du Ministre de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire et celles des autres membres du gouvernement, le MAT/DC est chargé de:

- l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale du développement communautaire ;
- la coordination des actions de développement aux niveaux régional et local ;
- l'appui au renforcement des capacités des collectivités locales et des organisations communautaires de base ;
- l'exercice de la tutelle des Organisations Non Gouvernementales et Associations de Développement ;
- contrôle et le suivi des activités des Organisations Non Gouvernementales et Associations de Développement ;
- la promotion du financement décentralisé.
- la coordination et la réalisation des études d'aménagement du territoire tant au niveau national que régional ;
- l'élaboration des normes et règles d'aménagement du territoire et le contrôle de leur application ;
- l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire ;
- le contrôle et le suivi de la mise en œuvre des programmes nationaux, régionaux et locaux d'aménagement du territoire ;
- le suivi de la gestion des relations avec les organisations sous régionales œuvrant dans le domaine de l'aménagement ou de la préservation de l'écosystème sous régional ;
- la conception et le contrôle des travaux cartographiques relatifs à l'aménagement du territoire ;
- l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du schéma national, des schémas régionaux et locaux d'aménagement du territoire.

Le Ministère est organisé comme suit : un cabinet, un secrétariat général, une inspection générale des services, de deux directions Générales, douze (12) directions nationales, huit (8) directions régionales, 63 directions départementales opérationnelles et 255 services communaux officiellement créés par arrêtés dont 27 opérationnels avec des responsables nommés. Il comprend en outre deux services rattachés à savoir l'Agence Nigérienne de Volontariat pour le Développement (ANVD) et la Cellule Nationale de Coordination du Programme de Coopération Niger-Unicef.

Au regard de son caractère transversal, il collabore avec toutes les structures qui concourent à la mise en œuvre de l'aménagement du territoire et du développement régional, local et communautaire.

Depuis la mise en œuvre de la réforme budgétaire sur l'approche budget-programme, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire s'est doté de trois programmes budgétaires que sont :

- i) **Le Programme 1 « administration et pilotage du ministère de l'Aménagement du Territoire et du développement communautaire »** qui est dédié aux actions devant garantir aux Programmes opérationnels, l'appui nécessaire à la réalisation de leurs activités ;
- ii) **Le Programme 2 « aménagement du territoire »** qui vise à mettre en œuvre la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire, consacrée par décret n° 2014-319/PRN/MPATDC du 02 mai 2014 ;
- iii) **Le programme 3 « développement régional, local et communautaire »**, dont le champ d'application lui confère un caractère transversal, tout comme l'aménagement du territoire Et qui est chargé d'élaborer, mettre en œuvre, suivre et évaluer les politiques nationales en matière de développement régional, local et communautaire.

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le document qui retrace l'exécution budgétaire du PAP qui est une déclinaison de la première année de programmation du DPPD. Le présent document constitue le RAP 2021 du MATDC. Il est élaboré dans un contexte d'insuffisance de ressources financières allouées sur volet trésor, en raison de plusieurs facteurs dont entre autres la gestion de l'insécurité et de la pandémie COVID 19.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, le Ministère a engagé des réformes dont les plus pertinentes sont :

- le processus engagé pour l'adoption de la Politique Nationale de Développement Régional, Local et Communautaire (PNDRLC) ;
- la Stratégie Nationale de Promotion des Pôles Régionaux de Développement (SNPPRD).
- Le Processus de fusion du volontariat national pour le développement et du service civique.

Le présent RAP est présenté en deux parties essentielles, suivies d'une conclusion, des difficultés rencontrées dans l'élaboration du PAP et sa mise en œuvre, ainsi que des recommandations formulées :

La Première Partie est consacrée à la présentation et à l'analyse de la performance du Ministère en mettant l'accent sur ses réalisations physiques et financières à travers ses programmes ;

La deuxième partie se rapporte aux réalisations des acteurs partenaires opérationnels du ministère, en termes de contribution aux résultats ;

Enfin, une synthèse des difficultés rencontrées, une conclusion et des recommandations clôture ce document.

PARTIE A : PRESENTATION ET ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU MINISTERE

Les allocations des ressources sur volet trésor et la mobilisation des ressources extérieures n'ont pas permis d'obtenir la performance souhaitée du Ministère. Fort heureusement, les diminutions du budget national occasionnées par la loi de finances rectificative n'ont pas concerné l'enveloppe allouée au MATDC.

Tout de même, Le niveau de mobilisation des ressources au titre de l'année 2021 sur volet trésor a répondu à nos attentes. En effet, le montant voté dans la loi initiale est de 1 781 465 135 FCFA. Ainsi, en prenant en compte le financement extérieur, les crédits engagés rapportés aux crédits votés ou crédits finaux donnent un taux de 191,66 % (ce taux s'explique par le fait que le programme de coopération Niger- unicef a réalisé en 2021 des interventions dans des situations d'urgence et cela a engendré des couts supplémentaires dans la mise en œuvre). En considérant uniquement le volet trésor, ce taux est de 98,47 %.

Quant au taux d'engagement rapporté aux crédits libérés, il est de 98,98 %, en considérant uniquement la situation sur volet trésor.

Concernant l'exécution des projets sous tutelle sur financement extérieur, selon les données fournies respectivement par la cellule nationale de coordination du programme Niger Unicef d'une part et la DGDRL/MATDC d'autre part, le Programme de Coopération Niger-Unicef a connu exclusivement un niveau d'exécution satisfaisant de l'ordre de 201,64 % grace aux coûts supplémentaires engendrés par les interventions dans des situations d'urgence tandis que le PASOC III a connu un niveau d'exécution très faible (54,96 %).

A1. REALISATIONS DU MINISTERE PAR PROGRAMME EN 2021

A1.1. Programme 1 : « Pilotage et administration du Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire » au titre de l'année 2021

A1.1.1. Performance physique/technique du programme « Pilotage et administration du Ministère de l'Aménagement du territoire et du Développement Communautaire » au titre de l'année 2021

Tableau 1-1 : Indicateurs de réalisation physique/technique du Programme 1 : Pilotage et administration des politiques de développement communautaire et aménagement du territoire au titre de l'année 2021

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence		Année 2021				Année 2022
				Année	Valeur	Cible PAP	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Progrès	Prévision
Action 1 : Amélioration de la Gestion des Ressources du MDC/AT	Assurer la mise à disposition des moyens aux structures du Ministère.	Taux d'exécution du budget du MDC/AT en rapport avec les crédits libérés.		Situation (10 aout 2020)	25,11%	89%	multiples	98,47%		90
		- proportion des crédits libérés par rapport aux crédits votés		2020			multiples	99,48%		-
Action 2 : Renforcement des Capacités Institutionnelles du Ministère	Accroître les compétences des agents et des structures du MDC/AT.	- Nombre d'agents du MDC/AT formés par an.		2020	39	30	37	105,71%		-
		-Nombre de sessions de formation réalisées		2020	0	1	1	100%		1
		-Nombre de recueil de textes législatifs et réglementaires initiés ;		2020	0	1	1	100%	0	0
		- taux d'exécution du budget d'investissement administratif.		2020			multiples	98,55%		
		-Nombre de rapport d'exécution des PAP produits		2020	5	2	2	100		2
Action 4 : Réalisation des études et Organisation des missions de contrôle	Répondre aux préoccupations spécifiques du ministère Assurer	- Nombre d'études réalisées par les structures du programme pour le compte du MDC/AT.	12			4	2	50%		2

	le fonctionnement optimal des services du ministère	Nombre de rapports de mission de contrôles effectués.				2	1	50%		
		Nombre de structures contrôlées				14	18	128,57%		21
		Nombre de recommandations mises en œuvre		2019	3	2	1	50%		2
Action 5 : Coordination des structures du MDC/AT et des projets et programmes sous tutelles	Assurer la synergie, l'efficacité et l'efficience des actions du ministère	-Nombre de réunions de coordination tenues ;		2019	4	4	4	100%		4
		-Nombre de décisions mises en œuvre		2019	0	39	0	0		30

Sources : DEP/MATDC

le taux de réalisation physique du programme 1, attendu à 80% dans le PAP 2021, est satisfaisant pour un niveau de 90%, avec 18 activités réalisées sur les 20 prévues. Toutefois, on peut donc en déduire que seulement 2 activités n'ont pas été réalisées. Ainsi, de façon globale, la performance du programme a dépassé les prévisions de 10%.

Par ailleurs, il n'y a eu aucun recrutement en raison de l'option prise par le gouvernement en faveur du redéploiement. En outre, 37 agents ont bénéficiés de la formation diplômante mais dont les 21 n'ont pas encore fini leurs formations.

A1.1.2. Performance financière du programme « Pilotage et administration du Ministère de l'aménagement du territoire et du Développement Communautaire » au titre de l'année 2021

La performance financière du programme est basée sur l'analyse financière du programme, l'analyse de l'exécution financière et la question des reports de crédits.

Financement du programme « Pilotage et administration du Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire » au titre de l'année 2021

Tableau 21 : Situation des crédits alloués au PROGRAMME 1 : Pilotage et administration du Ministère de l'Aménagement du territoire et du Développement Communautaire au titre de l'année 2021

	CREDITS VOTES			OBSERVATIONS	TAUX DE VARIATION	CREDIT VOTE EN ANNEEN+1
	CREDIT INITIAL	CREDIT FINAL	VARIATION			
TOTAL	37 771 774 414	37 771 774 414	0	RAS	0%	36 216 743 807
PERSONNEL	912 132 293	912 132 293	0	RAS	0%	968 554 711
BIENS ET SERVICES	179 694 849	179 694 849	0	RAS	0%	178 371 462
TRANSFERTS	26 155 121	26 155 121	0	RAS	0%	26 358 868
INVESTISSEMENTS TOTAL	36 653 792 151	36 653 792 151	0	RAS	0%	35 043 458 766
RESSOURCES PROPRES	50 876 931	50 876 931	0	RAS	0%	58 005 826
RESSOURCES EXTERNES	36 602 915 220	36 602 915 220	0	RAS	0%	34 985 452 940
dont : Mise en œuvre du programme unicef (total)	36 615 665 220	36 615 665 220	0	RAS	0	34 999 989 216
RESSOURCES PROPRES	12 750 000	12 750 000	0	RAS	0%	14 536 276
RESSOURCES EXTERNES	36 602 915 220	36 602 915 220	0	RAS	0%	34 985 452 940

Source : DRFM/MDC/AT

Le volume total du financement du programme sur volet trésor avec financement extérieur s'élève à 37 771 774 414 FCFA. Ainsi, exclusivement sur volet trésor, le volume total du financement du programme est de 1 168 859 194 FCFA selon la Loi des Finances. Toujours sur volet trésor, l'analyse du financement par catégorie fait ressortir une dominance des crédits alloués au personnel de l'ordre de 78,04%, suivis des dépenses de fonctionnement à hauteur de 15,37 %. La part réservée aux investissements est très faible, représentant seulement 4,35 % du volume total du financement. Quant aux ressources allouées aux subventions et transferts (il s'agit ici des formations diplômante des agents), ils ont peu évolué mais sont toujours insignifiantes et ne représentent que 2,24 %.

Exécution financière du programme « Pilotage et administration du Ministère de l'Aménagement du territoire et du Développement Communautaire » au titre de l'année 2021

Tableau 31 : Situation des crédits de paiement consommés du Programme 1 : Pilotage et administration du Ministère de l'Aménagement du territoire et du Développement Communautaire au titre de l'année 2021

	CREDIT FINAL (1)	CREDIT LIBERE (2)	CREDIT ENGAGE (3)	CREDIT ORDONNANCE (4)	TAUX DE LIBERATION (5)=(2)/(1)	TAUX D'ENGAGEMENT (6)=(3)/(1)	TAUX D'ORDONNANCEMENT (7)=(4)/(1)
TOTAL	37 771 774 414	37 768 704 903	74 975 875 797	74 975 875 797	99,99%	198,50%	198,50%
PERSONNEL	912 132 293	909 062 782	909 062 782	909 062 782	99,66%	99,66%	99,66%
BIENS ET SERVICES	179 694 849	179 694 849	169 655 020	169 655 020	100,00%	94,41%	94,41%
TRANSFERTS	26 155 121	26 155 121	26 155 121	26 155 121	100,00%	100,00%	100,00%
INVESTISSEMENTS TOTAL	36 653 792 151	36 653 792 151	73 871 002 874	73 871 002 874	100,00%	201,54%	201,54%
RESSOURCES PROPRES	50 876 931	50 876 931	50 873 800	50 873 800	100,00%	99,99%	99,99%
RESSOURCES EXTERNES	36 602 915 220	36 602 915 220	73 820 129 074	73 820 129 074	100,00%	201,68%	201,68%
dont : Mise en œuvre du programme unicef (total)							
RESSOURCES PROPRES	12 750 000	12 750 000	12 746 000	12 746 000	100,00%	99,97%	99,97%
RESSOURCES EXTERNES	36 602 915 220	36 602 915 220	73 820 129 074	73 820 129 074	100,00%	201,68%	201,68%

Source : DRFM/MDC/AT

Exclusivement sur volet trésor, le niveau de libération des crédits est satisfaisant avec une proportion de 99,48%. L'engagement et d'ordonnancement total sont les mêmes avec des taux satisfaisants de l'ordre de 98,47% chacun. La Situation des crédits de paiement consommés est également satisfaisante pour les catégories de dépenses de personnel (100 % des crédits libérés), du fonctionnement (91,78%), de transferts et subventions (100 %) et des investissements (98,55%).

Le volume total du financement du programme sur volet trésor avec financement extérieur en termes de crédits de paiement final est de 37 771 774 414 FCFA.

Le niveau de libération des crédits par rapport au volume total du financement du programme sur volet trésor et financement extérieur est très satisfaisante avec un taux de 99,99%.

Globalement, Concernant les taux globaux tels que présentés dans le tableau ci-dessus (taux de libération 99,99%, taux d'engagement 198,50% et taux d'ordonnancement 198,50%), Il s'agit des montants du volet trésor des différentes catégories rapportés à la somme globale des deux financements (financement volet trésor et financement extérieur dont 100% de libération d'après le tableau ci-dessus).

Il importe ici de noter ici que le taux d'engagement de 198,50 % est du taux d'engagement des crédits sur financement extérieur. Ainsi, il ressort de cette situation, pour l'année 2021, que le budget dépensé est de 73 820 129 074 FCFA selon les informations de la cellule de coordination du programme Niger-Unicef logée au MATDC.

A1.2. Programme 2 « Aménagement du Territoire »

A1.2.1. Performance physique/technique du programme « Aménagement du Territoire » au titre de l'année 2021

Tableau 1-2 : Indicateurs de réalisation physique/technique du PROGRAMME 2 « Aménagement du Territoire » au titre de l'année 2021

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence		Année 2021				Année 2022
				Année	Valeur	Cible PAP	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Progrès	Prévision
Action 2.2 : Développement des outils d'aménagement du territoire	Rendre disponibles les outils d'aménagement du territoire	-Nombre de SRAT élaborés	SRAT	2020	6	1	1	100%		0
		Nombre de SNAT élaboré	SNAT	2020	0	0	0	10%		1
		-Nombre d'atlas élaboré	ANAT	2020	2	0	0	100%		0
Action 2.3 : Mettre en place le système d'information sur l'aménagement du territoire	Faciliter le partage d'information sur l'aménagement du territoire	Nombre d'observatoires d'AT.	d'observatoires d'AT.	2020	0	0	0	0		1
		- Nombre d'antennes SIGCOM	antenne			0	0	80%		1
		- 1 cartographie documentée des espaces supranationaux	Plateformes Et doc.	2017	1	1	0	0%		1

Source : DGAT-DEP/MDC/AT

Le taux de réalisation physique du programme 2 est de 83,33% avec 5 activités réalisées sur 6 prévues. Toutefois, une (1) seule activité n'a pas été réalisée.

L'analyse de la performance au niveau des cibles et des indicateurs permet de retenir que :

- i) Par rapport à la réforme réglementaire, la loi étant révisée en 2018, l'atteinte de la cible a concerné le décret d'application de cette loi ;

- ii) Concernant le développement des outils d'aménagement du territoire, les cibles relatives au SRAT de Tahoua et l'Atlas sont entièrement atteintes. Par rapport au SNAT la cible n'est pas atteinte pour une question d'insuffisance de ressources, mais les ressources allouées en 2021 ont permis de réaliser la collecte et le traitement des données pour le SNAT;
- iii) Pour le SIGcom (hors PAP), financé par la CEA, le taux de réalisation est de 80%. Les 20% restants de réalisation concernent l'implémentation de l'application SIG sur le sreveur et la formation des administrateurs/ gestionnaires du SIGCOM.

A1.2.2. Performance financière du programme « Aménagement du Territoire » au titre de l'année 2021

Financement du programme « Aménagement du Territoire » au titre de l'année 2021

Tableau 2-2 : Situation des crédits alloués au PROGRAMME 2 « Aménagement du Territoire » au titre de l'année 2021

	CREDITS VOTES			OBSERVATIONS	TAUX DE VARIATION	CREDIT VOTE EN ANNEE N+1
	CREDIT INITIAL	CREDIT FINAL	VARIATION			
TOTAL	123 244 449	123 244 449	0	RAS	0%	404 518 720
PERSONNEL	87 598 818	87 598 818	0	RAS	0%	93 012 425
BIENS ET SERVICES	7 561 631	7 561 631	0	RAS	0%	7 506 295
TRANSFERTS	0	0	0	RAS	0%	0
INVESTISSEMENTS TOTAL	28 084 000	28 084 000	0	RAS	0%	304 000 000
RESSOURCES PROPRES	28 084 000	28 084 000	0	RAS	0%	304 000 000
RESSOURCES EXTERNES	0	0	0	RAS	0%	0
dont : projet 1 (total)						
RESSOURCES PROPRES	0	0	0	RAS	0%	0
RESSOURCES EXTERNES	0	0	0	RAS	0%	0

Source :DRFM/MAT/DC

Le volume total du financement du programme exclusivement sur volet trésor, est de 123 244 449 FCFA selon la LOF initiale.

L'analyse du financement par catégorie fait ressortir une dominance des crédits alloués au personnel de l'ordre de 71,08 % du financement sur volet trésor, suivis du financement des investissements à hauteur de 22,79 %. La part réservée au fonctionnement est très faible, (6,14% du volume total du financement).

En fin il est nécessaire de rappeler qu'il n'y a pas des ressources allouées aux subventions et transferts en faveur de ce programme.

- **Exécution financière du programme «Aménagement du Territoire » au titre de l'année 2021.**

Tableau 3-2 : Situation des crédits de paiement consommés du PROGRAMME 2 « Aménagement du territoire » au titre de l'année 2021

	CREDIT FINAL (1)	CREDIT LIBERE (2)	CREDIT ENGAGE (3)	CREDIT ORDONNANCE (4)	TAUX DE LIBERATION (5)=(2)/(1)	TAUX D'ENGAGEMENT (6)=(3)/(1)	TAUX D'ORDONNANCEMENT (7)=(4)/(1)
TOTAL	123 244 449	120 174 940	114 798 469	114 798 469	97,51%	93,15%	93,15%
PERSONNEL	87 598 818	84 529 309	84 529 309	84 529 309	96,50%	96,50%	96,50%
BIENS ET SERVICES	7 561 631	7 561 631	3 322 800	3 322 800	100,00%	43,94%	43,94%
TRANSFERTS	0	0	0	0			
INVESTISSEMENTS TOTAL	28 084 000	28 084 000	26 946 360	26 946 360	100,00%	95,95%	95,95%
RESSOURCES PROPRES	28 084 000	28 084 000	26 946 360	26 946 360	100,00%	95,95%	95,95%
RESSOURCES EXTERNES	0	0	0	0			
dont : projet 1 (total)							
RESSOURCES PROPRES	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
RESSOURCES EXTERNES	0	0	0	0			

Source :DRFM/MDC/AT

Globalement, le niveau de libération des crédits est satisfaisant avec une proportion de 97,51%. De même, les taux d'engagement et d'ordonnement sont de l'ordre de 93,15% chacun. La situation des crédits consommés a concerné trois catégories de dépenses car, à titre de rappel, ce programme n'est pas concerné par la catégorie subventions et transferts. Ainsi, pour la catégorie fonctionnement, pour un taux de libération 100% avec un taux d'engagement de 43,94% d'ordonnement de 43,94%, il ressort clairement un taux de consommation acceptables des crédits. Pour les investissements avec un crédit alloué de 28 084 000 F dont le taux de libération est de 100% FCFA, il est atteint un taux d'engagement et d'ordonnement de 95,95% ce qui traduit un bon niveau de décaissement et de consommation. Les dépenses de personnel sont décaissées et consommées à un taux de 96,50%.

A1.3. Programme 3 « Développement régional, local et communautaire »

A1.3.1. Performance physique/technique du programme « Développement régional, local et communautaire » au titre de l'année 2021

Tableau 1-3 : Indicateurs de réalisation physique/technique PROGRAMME 3 : Développement régional, local et communautaire au titre de l'année 2021

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence		Année 2021				Année 2022
				Année	Valeur	Cible PAP	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Progrès	Prévision
Action 3.1 : Appui à la coordination des processus et des actions de développement régional, local et communautaire	Permettre aux structures de disposer et d'utiliser des outils de développement régional et local.	Pourcentage des CT disposant de PIA.		(2018)	37,25	50%	ND	ND		65%
		Part des CT dotés d'un PDR à jour			100%	100%	100%	100%		100%
		Part des CT dotés d'un PDC à jour			100%	0 70%	20,78%	20,78%		100%
		- nombre d'outils d'appui au développement régional, local et communautaire développés		2020	8	9	9	100%		100%
		- Nombre de missions de supervision/appuis effectuées		2020	4	1	1	100%		100%
		Nombre (ou %) de structures utilisant les outils de développement régional et local		2020	100%	100%	100%	100%		100%
Action 3.2 : promotion des pôles régionaux de développement.	valoriser les opportunités économiques régionales	-stratégie nationale de promotion des pôles de développement adoptée				100%	0	0%		

		Nombre de pôles régionaux de développement promus		2020	0	1				2	
Action 3.3 : Promotion du volontariat au Niger	Impulser le recours au volontariat au sein des structures	Nombre de volontaires recrutés		(2018)	164	200	127	64%		3000	
		- Nombre de structures (de l'Etat, ONG, Collectivités territoriales) faisant recours au Volontariat		2017	29	60	29	48,33%		80	
	Faire une cartographie dynamique des relais communautaires ; - Assurer la motivation des relais communautaire conformément au décret 2017-882/PRN/MDC/AT du 10 novembre 2017	Nombre de relais communautaires motivés conformément au décret 2017-882/PRN/MDC/AT du 10 novembre 2017		2020	15 000	20 000	0				20 000
		Nombre de relais fonctionnels après le retrait du partenaire									
		Nombre de rapports produits par l'ANVD		2017	5	5	5	100%	100%		
		Nombre d'activités de la feuille de route mises en œuvre		2019			2				
-Mettre en place un mécanisme de pérennisation des											

	activités des relais communautaires									
Action 3.4 : Promotion de la Bonne Gouvernance dans le secteur des ONG/AD	-Maitriser les interventions des ONG/AD	- Nombre d'outils de gestion du secteur des ONG/AD élaborés;		2020	1	1	0	0		3
		- Nbre (%) d'ONG/AD supervisées ;		2020	11	50				70
		- Nbre (%) d'ONG/AD en règle vis-à-vis de la réglementation ;		2020	50%	70%	416	11,88%		80%
	Améliorer le cadre juridique des ONG/AD	Part des réalisations des ONG/AD dans l'investissement public global.			9,56%	Au moins 10%	ND	ND		Au moins 15%
		Nbre de textes réglementaires complémentaires pris		(2018)		1	2	200%		1
instituer un mécanisme de financement du suivi évaluation des ONG/AD	Nbre de missions de suivi des interventions des ONG/AD réalisées via le PME		2020	4	1		4			

Source : DGDRL-DEP/MAT/DC

Le taux de réalisation physique est de 92,31 % avec douze (12) activités réalisées sur treize (13) prévues. Toutefois, une seule activité n'a également pas été réalisée.

L'analyse de la performance de ce programme permet de retenir que :

- i) Tous les PDR sont à jour au regard de leur horizon temporel (2016-2020) ; mais à la demande du MATDC et du MID, l'horizon des PDR ont été prorogés jusqu'en décembre 2021 pour être alignés au PDES 2017-2021..
- ii) Concernant les PDC, la mise à jour de la BDD est en cours. Les résultats finaux ne peuvent être disponibles qu'en mai 2022 ;
- iii) Dans les conditions actuelles, il n'est pas aisé de mesurer la performance du programme par rapport aux cibles de certains indicateurs des actions 3.2, 3.3, 3.4 et 3.5 parce que leur renseignement nécessite des enquêtes de perception ou des études terrain ;
- iv) Pour le cas particulier des pôles régionaux de développement, la SNPPRD en a identifié 5, mais aucun n'est encore créé puisque l'étude sur la Stratégie n'est pas adoptée; concernant la part des ONG dans l'investissement, cet indicateur ne peut être renseigné pour l'instant car le bilan 2021 sur les interventions des ONG/AD est en cours d'élaboration.
- v) A travers la promotion du volontariat l'ANVD déploie des ressources humaines qualifiées (volontaires) pour appuyer la décentralisation et la mise en œuvre des actions de développement.

A1.3.2. Performance financière du programme « Développement Régional, Local et Communautaire » au titre de l'année 2021

A1.3.2.1. Performance physique/technique du programme « Développement régional, local et communautaire » au titre de l'année 2021

Financement du programme « Développement régional, local et communautaire » au titre de l'année 2021

Tableau 2-3 : Situation des crédits alloués au PROGRAMME 3 : Développement régional, local et communautaire au titre de l'année 2021

	CREDITS VOTES			OBSERVATIONS	TAUX DE VARIATION	CREDIT VOTE EN ANNEE N+1
	CREDIT INITIAL	CREDIT FINAL	VARIATION			
TOTAL	2 680 361 492	2 680 361 492	0	RAS	0%	783 077 963
PERSONNEL	151 335 219	151 335 219	0	RAS	0%	160 687 736
BIENS ET SERVICES	14 668 282	14 668 282	0	RAS	0%	82 700 937
TRANSFERTS	297 537 355	297 537 355	0	RAS	0%	300 006 915
INVESTISSEMENTS TOTAL	2 216 820 636	2 216 820 636	0	RAS	0%	239 682 375
RESSOURCES PROPRES	25 820 636	25 820 636	0	RAS	0%	29 438 107
RESSOURCES EXTERNES	2 191 000 000	2 191 000 000	0	RAS	0%	210 244 268
dont : PASOC III (total)	2 191 000 000	2 191 000 000	0	RAS	0%	210 244 268
RESSOURCES PROPRES	0	0	0	RAS	0%	0
RESSOURCES EXTERNES	2 191 000 000	2 191 000 000	0	RAS	0%	210 244 268

Source : DRFM/MDC/AT

Globalement, Le volume total du financement du programme est de 2 680 361 492 FCFA selon la Loi des finances initiale.

L'analyse du financement par catégorie fait ressortir une prédominance de financement d'investissement de l'ordre de 82,71% qui comporte outre le volet trésor un volet financement extérieur du Projet PASOC III pour un montant de 2 216 820 636 F.CFA. Ensuite suivent les ressources allouées aux transferts et subventions à hauteur de 11,10% ; puis les dépenses du personnel à hauteur de 5,65%. La part réservée au fonctionnement est très faible et représente seulement 0,55% du volume total final du financement.

Sur le volume total final du financement du programme, il ressort que la part du financement extérieur constitue 81,74% contre 18,26% pour le volet trésor.

▪ **Exécution financière du programme «Développement régional, local et communautaire » au titre de l'année 2021**

Tableau 3-3 : Situation des crédits de paiement consommés du PROGRAMME 3 « Développement régional, local et communautaire » au titre de l'année 2021

	CREDIT FINAL (1)	CREDIT LIBERE (2)	CREDIT ENGAGE (3)	CREDIT ORDONNANCE (4)	TAUX DE LIBERATION (5)=(2)/(1)	TAUX D'ENGAGEMENT (6)=(3)/(1)	TAUX D'ORDONNANCEMENT (7)=(4)/(1)
TOTAL	2 680 361 492	2 677 291 983	1 687 811 701	1 687 811 701	99,89%	62,97%	62,97%
PERSONNEL	151 335 219	148 265 710	148 265 710	148 265 710	97,97%	97,97%	97,97%
BIENS ET SERVICES	14 668 282	14 668 282	12 340 325	12 340 325	100,00%	84,13%	84,13%
TRANSFERTS	297 537 355	297 537 355	297 537 355	297 537 355	100,00%	100,00%	100,00%
INVESTISSEMENTS TOTAL	2 216 820 636	2 216 820 636	1 229 668 311	1 229 668 311	100,00%	55,47%	55,47%
RESSOURCES PROPRES	25 820 636	25 820 636	25 443 720	25 443 720	100,00%	98,54%	98,54%
RESSOURCES EXTERNES	2 191 000 000	2 191 000 000	1 204 224 591	1 204 224 591	100,00%	54,96%	54,96%
dont : PASOC III (total)	2 191 000 000	2 191 000 000	1 204 224 591	1 204 224 591			
RESSOURCES PROPRES	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
RESSOURCES EXTERNES	2 191 000 000	2 191 000 000	1 204 224 591	1 204 224 591	100,00%	54,96%	54,96%

Source : DRFM/MAT/DC

Exclusivement sur volet trésor, le niveau de libération des crédits est satisfaisant avec une proportion de 99,89%. L'engagement et l'ordonnancement total du programme sont les mêmes avec des taux satisfaisants de l'ordre de 62,97 % chacun. La situation des crédits de paiement consommés est également satisfaisante pour les catégories de dépenses de personnel (100 % des crédits libérés), du fonctionnement (84,13%), de transferts et subventions (100 %)et des investissements (98,54%)..

Le niveau de libération des crédits par rapport au volume total du financement du programme sur volet trésor et financement extérieur est satisfaisant avec seulement un taux de 99,89%.

Par contre, les taux d'engagements et d'ordonnancement des ressources allouées à la catégorie « transferts et subventions » sont d'un niveau très satisfaisant à hauteur de 100%, ce qui traduit une bonne performance.

Par ailleurs, d'après la situation d'exécution du PASOC III fournit par la DGDRL/MATDC pour l'année 2021, il ressort que le premier préfinancement s'élève à 1 204 224 591 FCFA.

A2. Récapitulatifs pour l'ensemble du Ministère

A2.1. Synthèse des réalisations financières du Ministère

A2.1.1. Niveau d'exécution par nature de crédit puis par programme

Tableau 4 : Situation globale de consommation des crédits du ministère au titre de l'année 2021

	CREDIT INITIAL (1)	CREDIT LIBERE (2)	CREDIT ENGAGE (3)	CREDIT ORDONNANCE (4)	TAUX DE LIBERATION (5)=(2)/(1)	TAUX D'ENGAGEMENT (6)=(3)/(1)	TAUX D'ORDONNANCEMENT (7)=(4)/(1)
TOTAL	40 575 380 355	40 566 171 826	77 765 261 376	77 765 261 376	99,98%	191,66%	191,66%
PERSONNEL	1 151 066 330	1 141 857 801	1 141 857 801	1 141 857 801	99,20%	99,20%	99,20%
BIENS ET SERVICES	201 924 762	201 924 762	185 318 145	185 318 145	100,00%	91,78%	91,78%
TRANSFERTS	323 692 476	323 692 476	323 692 476	323 692 476	100,00%	100,00%	100,00%
INVESTISSEMENTS TOTAL	38 898 696 787	38 898 696 787	76 114 392 954	76 114 392 954	100,00%	195,67%	195,67%
RESSOURCES PROPRES	104 781 567	104 781 567	103 263 880	103 263 880	100,00%	98,55%	98,55%
RESSOURCES EXTERNES	38 793 915 220	38 793 915 220	76 011 129 074	76 011 129 074	100,00%	195,94%	195,94%
dont : Mise en œuvre du programme unicef (total)	36 615 665 220	36 615 665 220	73 832 875 074	73 832 875 074	100,00%	201,64%	201,64%
RESSOURCES PROPRES	12 750 000	12 750 000	12 746 000	12 746 000	100,00%	99,97%	99,97%
RESSOURCES EXTERNES	36 602 915 220	36 602 915 220	73 820 129 074	73 820 129 074	100,00%	201,68%	201,68%
dont : PASOC III (total)	2 191 000 000	2 191 000 000	1 204 224 591	1 204 224 591	100,00%	54,96%	54,96%
RESSOURCES PROPRES	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
RESSOURCES EXTERNES	2 191 000 000	2 191 000 000	1 204 224 591	1 204 224 591	100,00%	54,96%	54,96%

Source : DRFM/MAT/DC

(*) Crédits engagés = crédits engagés au niveau central + crédits délégués

Cette situation prend en compte la programmation du fonds extérieur du Programme de Coopération Niger-Unicef et la programmation du PASOC III au titre de l'année 2021. On note un taux d'engagement global de 189,22%, un taux de libération de l'ordre de 99,98% en tenant compte des financements extérieurs. Quant au taux d'engagement et taux d'ordonnancement par rapport aux crédits libérés (uniquement sur volet trésor) ils sont de l'ordre de 98,98% chacun.

Le taux d'investissement de 98,55%.

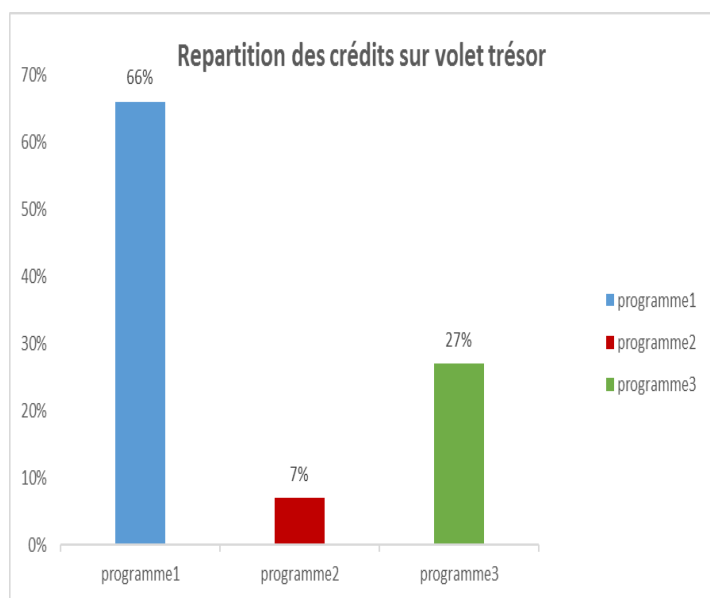
Tableau 5 : Situation de consommation des crédits par programme au titre de l'année 2021

	CREDITS FINAL	CREDITS ENGAGES	CREDITS ORDONNANCE	TAUX D'ENGAGEMENT
PROGRAMME 1 : Pilotage et administration des politiques de développement communautaire et aménagement du territoire	37 771 774 414	74 975 875 797	74 975 875 797	198,50%
PROGRAMME 2 : Aménagement du territoire	123 244 449	114 798 469	114 798 469	93,15%
PROGRAMME 3 : Développement régional, local et communautaire	2 680 361 492	1 687 811 701	1 687 811 701	62,97%
TOTAL BUDGET	40 575 380 355	76 778 485 967	76 778 485 967	189,22%

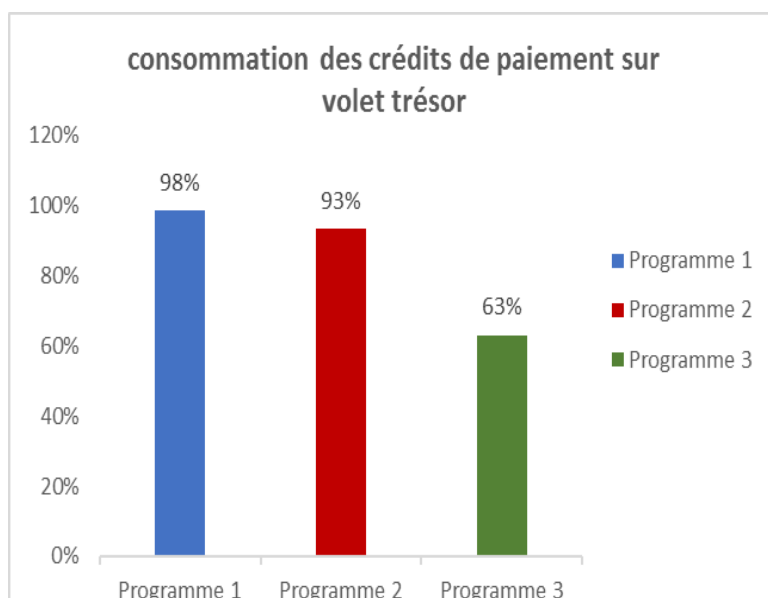
Source : DRFM/MDC/AT

NB : pour le programme 1, le programme de coopération Niger- unicef a réalisé en 2021 des interventions dans des situations d'urgence et cela a engendré des couts supplémentaires, dans l'exécution, par rapport à la planification.

Graphique 1 : répartition des crédits Sur volet trésor



Graphique 2 : Consommation des crédits de paiement par programme sur volet trésor



Pour l'ensemble du ministère il faut noter que sur le montant total, avec financement extérieur, de 76 778 485 967 FCFA ordonnancé, le poids du salaire est de 1 141 857 801 FCFA soit 2,81 % par rapport au crédit total final (voté) et les autres catégories de dépenses (fonctionnement, subvention-transferts, investissement) représentent 75 636 628 166 FCFA soit un taux satisfaisant de 186,41 % du poids de l'exécution totale.

Sur volet trésor, l'ordonnancement fait ressortir un montant de 1 754 132 302 FCFA ordonnancé et le poids du montant des salaires ordonnancé est le même avec un montant de 1 141 857 801 FCFA soit 64,10% par rapport au crédit total voté sur volet trésor qui est de l'ordre de 1 781 465 135 F CFA. On remarque alors que le poids des salaires est donc très important lorsqu'on se base uniquement sur le volet trésor et les autres catégories de dépenses (fonctionnement, subvention-transferts, investissement) représentent seulement 612 274 501 FCFA soit 34,90 % du poids de l'exécution.

En outre, suivant le graphique ci-dessus, le poids des salaires est plus important au niveau du programme 1 et contribue beaucoup plus dans le taux d'exécution du programme 1.

Quant au programme 2, sur le montant total de 114 798 469 FCFA ordonnancé avec des crédits alloués aux salaires de l'ordre de 84 529 309 FCFA soit 73,63 % de sa consommation total. Les autres catégories de dépenses (fonctionnement et investissement) représentent 3 349 746 FCFA soit 2,92 %. Il convient de retenir que le programme 2 évolue uniquement sur volet trésor et le salaire est le moins important.

Sur volet trésor, l'ordonnancement fait ressortir un montant de 483 587 110 FCFA ordonnancé et le poids du montant du salaire ordonnancé est le même avec un montant de 148 265 710 FCFA soit 30,30% par rapport au crédit total voté sur volet trésor qui est de l'ordre de 489 361 492 F CFA et il est de 30,66 % par rapport à l'exécution. On remarque alors que la part du salaire est moindre lorsqu'on se base uniquement sur le volet trésor et les autres catégories de dépenses (fonctionnement, subvention-transferts, investissement) représentent 335 321 400 F CFA soient 69,34 % du poids de l'exécution.

Pris globalement, le taux global de consommation du Ministère est satisfaisant et se positionne au taux de 62,97%.

A2.1.2. Situation des délégations de crédits

Tableau 6 : Situation des crédits délégués aux régions par programme au titre de l'année 2021

	CREDITS FINAL (1)	CREDITS DELEGUE (2)	CREDITS DELEGUE CONSOMME (3)	% DE CREDITS DELEGUES (4)=(2)/(1)	TAUX D'EXECUTION DES CREDITS DELEGUES (5)=(3)/(2)	
PROGRAMME 1 : Pilotage et administration des politiques de développement communautaire et aménagement du territoire	179 694 849	12 090 280	12 090 280	6,73%	100%	
PROGRAMME 2 : Aménagement du territoire	0	0	0	0,00%	0%	
PROGRAMME 3 : Développement régional, local et communautaire	14 668 282	10 843 282	10 843 282	73,92%	100%	cat 3
	25 820 636	13 070 761		50,62%	0%	cat 5
TOTAL BUDGET	194 363 131	22 933 562	22 933 562	11,80%	100%	

Source : DRFM MAT/DC

Le taux des crédits délégués par rapport au budget global du ministère sur volet trésor est seulement de 1,29%.

Aucune délégation n'a été faite au titre du programme 2. Toutefois, on remarque des délégations de crédits très faibles faites au titre des programmes 1 et 3 qui représentent respectivement 6,73% et 73,92 (fonctionnement et 50,62% investissement au niveau du programme 3).

Ces délégations sont très insignifiantes pour couvrir les besoins de fonctionnement idoine du nombre important des services déconcentrés qui doivent répondre au nom du ministère de façon opérationnelle aux préoccupations des acteurs sur le terrain. En effet, il faut rappeler que de par sa mission de coordination des actions du développement régional, local et communautaire et d'appui aux organisations communautaires de base et aux Collectivités Territoriales, le MATDC est présent dans les huit régions, soixante-trois (63) départements et 255 Communes dont 27 services communaux opérationnels avec des responsables nommés.

A2.2. Situation des ressources humaines du ministère

Tableau : Plafond des autorisations d'emplois rémunérés en effectif du programme 1

CATEGORIES	PLAFOND AUTORISE (EFFECTIFS PROGRAMMATION PAP 2022)	EFFECTIFS REELS REMUNERES	ECART
A	197	189	+6
B	112	112	0
C	6	6	0
D	3	3	0
AUXILIAIRES	151	151	0
TOTAL	469	463	+6

+6 : est dû aux départs de six cadres pour motif : détachement (02), disponibilité (02) et mise à disposition (02).

Tableau : Plafond des autorisations d'emplois rémunérés en montant du programme I

CATEGORIES	PLAFOND AUTORISE (PREVISIONS PAP 2022)	MONTANTS REELS REMUNERES	ECART
A	581 132 828	557 553 525	23 579 033
B	290 566 414	290 566 414	0
C	19 371 094	19 371 094	0
D	9 685 545	9 685 545	0
AUXILIAIRES	67 798 830	67 798 830	0
TOTAL	968 554 711	944 975 678	23 579 033

***23 579 033 s'explique par la non prise en compte de la rémunération du départ de six agents aux motifs énumérés ci-haut.**

PROGRAMME 2

Tableau : Plafond des autorisations d'emplois rémunérés en effectif du programme 2

CATEGORIES	PLAFOND AUTORISE (EFFECTIFS PROGRAMMATION PAP 2022)	EFFECTIFS REELS REMUNERES	ECART
A	13	13	0
B	1	1	0
AUXILIAIRES	4	4	0
TOTAL	18	18	0

Tableau : Plafond des autorisations d'emplois rémunérés en montant du programme II

CATEGORIES	PLAFOND AUTORISE (PREVISIONS PAP 2022)	MONTANTS REELS REMUNERES	ECART
A	85 571 431	85 571 431	0
B	2 790 373	2 790 373	0
AUXILIAIRES	4 650 621	4 650 621	0
TOTAL	93 012 425	93 012 425	0

PROGRAMME 3

Tableau : Plafond des autorisations d'emplois rémunérés en effectif du programme 3

CATEGORIES	PLAFOND AUTORISE (EFFECTIFS PROGRAMMATION	EFFECTIFS REELS REMUNERES	ECART

	PAP 2022)		
A	24	24	0
B	9	9	0
AUXILIAIRES	6	6	0
TOTAL	39	39	0

Tableau : Plafond des autorisations d'emplois rémunérés en montant du programme III

CATEGORIES	PLAFOND AUTORISE (PREVISIONS PAP 2022)	MONTANTS REELS REMUNERES	ECART
A	126 943 311	126 943 311	0
B	25 710 038	25 710 038	0
AUXILIAIRES	8 034 387	8 034 387	0
TOTAL	160 687 736	160 687 736	0

A2.3. Difficultés rencontrées et approches de solution

A2.3.1. Au niveau de l'exécution technique

La faible appropriation de la réforme budgétaire par les structures du ministère ;
L'inexistence des contrats de performance entre les Responsables de Programmes et les Chefs d'unité d'exécution (Directions Nationales et Agence) ;

A2.3.2. Au niveau de l'exécution financière

La situation de l'élaboration de l'exécution du PAP et du RAP est intervenue dans un contexte lié à certains facteurs :

- *Dans la pratique, l'exécution du budget de moyens continue au détriment de l'exécution du budget-programme dont les structures (responsables des programmes et coordonnateur des programmes) n'ont pas fonctionné comme cela se doit (définition des priorités, délégation de pouvoir aux responsables des programmes) ;*
- *des insuffisances des montants libérés par rapport à ceux des activités programmées et aux crédits votés par l'Assemblée Nationale ;*
- *non-respect du plan d'engagement du MATDC par le Ministère des Finances ;*
- *On relève également l'insuffisance de financement pour la réalisation de certaines activités programmées notamment l'élaboration des outils d'aménagement du Territoire et l'assainissement du secteur des ONG/AD ;*
- *Il est à déplorer ici, l'insuffisance drastique des moyens de fonctionnement alloués aux services déconcentrés, qui se déploient pour faire face aux responsabilités qui leur incombent dans le cadre de leurs missions traditionnelles au regard de la mise en œuvre des politiques publiques du ministère, mais aussi pour répondre aux sollicitations des Collectivités Territoriales en termes d'appui-conseil et autres acteurs (Départements ministériels, institutions, projets et programmes, ONG/AD).*

PARTIE B : RESULTATS DU SECTEUR (OU SOUS SECTEUR)

B1. Présentation du secteur

Le tableau suivant présente les institutions partenaires opérationnelles du ministère classées par catégorie d'acteurs.

Tableau 10: Principaux partenaires opérationnels du ministère

Catégorie	Nom ou effectif	Domaines spécifiques d'intervention
ONG	ACE RECIT SNV	Elaboration d'outils d'appui au renforcement des capacités des CT
	World Vision EIRENE	Suivi des interventions des ONG
Organisation Professionnelle	Néant	-
OSC	AMN ARENI	Renforcement des capacités des CT
Collectivités territoriales	Les 7 Régions CT	Renforcement des capacités des CT
	Communes	
Autres nca : Programme et Projets non placés sous la tutelle du MATDC	PNUD	Renforcement des capacités/Etudes
	FIDA	Renforcement des capacités
	SHIGA	Etudes
	UEMOA	Etudes
	GIZ	Etudes
	PGRC-DU	Etudes
	PACT 2	Renforcement des capacités
	PARCA	Renforcement des capacités des communes
	PRODAF/FIDA	Renforcement des capacités
	UNICEF, France Volontaires, PVNU, IAVE	Promotion du volontariat

Source : DGDRL/MDC/AT

B2. Réalisation physique du secteur

B2.1. Réalisation globale du secteur dans le domaine du <<programme 2>>

Le tableau suivant illustre la contribution des ANE dans les résultats du secteur dans le domaine de <<programme 2>>.

Tableau 2 : Réalisation du secteur en année 2021, programme 2 (résultats immédiat (extraits))

Action	Objectifs	Indicateurs / produits	Référence		Réalisation Année 2021			Observations
			Année	Valeur	Par le Ministère	Par les ANE ¹	Total	
Action 2.2 : Développement des outils d'aménagement du territoire.	Rendre disponible les outils d'aménagement du territoire	- Nombre de SNAT élaboré	2020	0	0			-UEMOA pour le lancement, collecte, édition et vulgarisation des textes ; - GIZ élaboration des documents supports de la table ronde
		- Nombre de SRAT élaborés	2020	6	1	0		antérieurement à l'année 2021, LuxDEV et PGRCDU ont contribué à l'élaboration de certains SRAT
		Nombre d'atlas élaboré	2020	2	0			
Action 2.3 : Mettre en place le système d'information sur l'aménagement du territoire	Faciliter le partage d'information sur l'aménagement du territoire.	- Nombre d'observatoires d'AT.	2020	0	0			
		- Nombre d'antennes SIG communales	2020	0	0			antérieurement à l'année 2021, la CEA a contribué à mise en place de la base de données SIGCOM
		1 cartographie documentée des espaces supranationaux	2020	1	0			

Source :DGAT/MATDC

¹ Voir en annexe les détails des réalisations par ANE où trouve-t-on l'annexe ?

B2.2. Réalisation globale du ministère dans le domaine du programme 3

Le tableau suivant illustre la contribution des ANE dans les résultats globaux du ministère dans le domaine du programme 3.

Tableau 12: Réalisation globale du ministère, programme 3 (résultats immédiat (extraits))

Action	Objectifs	Indicateurs / produits	Référence		Réalisation Année 2021			Observations
			Année	Valeur	Par le Ministère	Par les ANE ²	Total	
Action 3.1 : Appui à la coordination des processus et des actions de développement régional, local et communautaire	Permettre aux structures de disposer et d'utiliser des outils de développement régional et local.	Pourcentage des CT disposant de PIA.	(2018)	37,25	ND			
		Part des CT dotés d'un PDR à jour		100%	100%			
		Part des CT dotés d'un PDC à jour		100%	20,78%			
		- nombre d'outils d'appui au développement régional, local et communautaire développés	2020	8				
		- Nombre de missions de supervision/appuis effectuées	2020	4				
		Nombre (ou %) de structures utilisant les outils de développement régional et local	2020	100%				
Action 3.2 : promotion des pôles régionaux de développement	valoriser les opportunités économiques régionales	-stratégie nationale de promotion des pôles de développement adoptée						
		Nombre de pôles régionaux de	2020	0				

		développement promus						
Action 3.3 : Promotion du volontariat au Niger	Impulser le recours au volontariat au sein des structures	Nombre de volontaires recrutés	(2018)	164	127		127	
		- Nombre de structures (de l'Etat, ONG, Collectivités territoriales) faisant recours au Volontariat	2017	29	29		29	
	Faire une cartographie dynamique des relais communautaires ; - Assurer la motivation des relais communautaire conformément au décret 2017- 882/PRN/MDC/A T du 10 novembre 2017 portant adoption du guide d'orientation et de référence sur le relais communautaire ; -Mettre en place un mécanisme de pérennisation des activités des relais communautaires	Nombre de relais communautaires motivés conformément au décret 2017- 882/PRN/MDC /AT du 10 novembre 2017	2020	15 000	0		0	
		Nombre de relais fonctionnels après le retrait du partenaire	0	0	0		0	
		Nombre de rapports produits par l'ANVD	2020	5	5		5	
		Nombre d'activités de la feuille de route mises en œuvre	2019		2		2	
Action 3.4 : Promotion de la Bonne Gouvernance dans le secteur des	-Maitriser les interventions des ONG/AD Améliorer le cadre juridique des ONG/AD	Nombre d'outils de gestion du secteur des ONG/AD élaborés;						
		Nbre (%) d'ONG/AD supervisées ;						
		Nbre (%) d'ONG/AD en règle vis-à-vis de						

ONG/AD		la réglementation ;						
		Part des réalisations des ONG/AD dans l'investissement public global.						
		Nbre de textes réglementaires complémentaires pris						
	instituer un mécanisme de financement du suivi évaluation des ONG/AD	Nbre de missions de suivi des interventions des ONG/AD réalisés via le PME	2020	4	4			

Sources : DGDRL/MDC/AT

B2.4. Effets/impacts du secteur, par programme

Pour le programme 2: Aménagement du Territoire

En matière d'aménagement du territoire les effets sont à moyen terme. Cependant, les régions prennent en compte les orientations de ces schémas dans la formulation de leur PDR et PDC . On observe une amélioration dans la gouvernance des collectivités territoriales . Ces résultats ont été possibles grâce à la contribution des partenaires techniques et financiers.

Pour le programme 3 : développement régional, Local et Communautaire

Les indicateurs d'effets retenus dans le programme 3 sont les suivants :

- a) % de CT assurant la maîtrise d'ouvrage locale ;
- b) Variation de l'IDH des régions ;
- c) Variation du revenu des ménages au sein des CT.

Cependant, les données relatives à ces indicateurs nécessitent des enquêtes et/ou des études spécifiques qui n'ont ni été planifiées, ni été réalisées, au cours de l'année 2021. Ce qui rend difficile voire impossible une appréciation objective des effets susceptibles de découler de l'utilisation des produits. Toutefois, des réflexions sont engagées pour remédier à cette situation notamment lors de l'élaboration du prochain DPPD à travers une révision des indicateurs et/ou une programmation d'actions conséquentes pour collecter les données relatives aux effets.

Tableau 12 : Résultats globaux du secteur par programme

Programme	Objectifs	Indicateurs d'effet	Référence		ANNEE 2021	
			Année	Valeur	Réalisation	Observations
Programme	Améliorer	Taux	2020		99,48%	

1 : ‘Pilotage et Administration du MDC/AT	les performances des structures du MDC/AT en vue de leur permettre de mener de façon efficace et efficiente leurs missions.	exécution des crédits du MDC/AT par rapport aux crédits votés				
		Taux d'exécution des crédits du MDC/AT par rapport aux crédits libérés	Situation (10 aout 2020)	25,11 %	98,47%	
		Taux d'exécution physique du programme	2020	45,45 %	90%	
Programme 2 : ‘Aménagement du Territoire’	Promouvoir un développement spatial équilibré et durable qui réduit les disparités inter et intra régionales	-Nombre de SRAT élaborés	2020	6	1	
		-Nombre de SNAT élaboré	2020	0	0	
		-Nombre d’atlas élaboré	2020	2	0	
		-Nombre d’antennes SIGCOM mise en place	2020	0	0	
Programme 3 : ‘Développement Régional, Local et Communautaire’	Promouvoir l’ancrage de la démocratie locale et le développement au niveau des entités décentralisées.	nombre (%) de structures suivies/appuyées,				
		Nombre de volontaires recrutés	2018	164	64%	
		Nombre d’outils élaborés	2020	8		
		Indicateur 2				

Source:DEP/DGDRL/ DGAT/MDC/AT

B3. Présentation du financement global du secteur au titre de l’année 2021

B3.1. Dépenses de l’année 2021 des ANE dans le domaine du programme 2

Tableau 3 : Dépenses annuelles des acteurs non étatiques dans le programme 2

Catégorie d'ANE	Budget prévu	Budget consommé	Commentaire
Autres nca : Programme et Projets non placés sous la tutelle du MATDC			
Total			

Source : DGAT/MATDC

B3.2. Dépenses en 2021 des ANE dans le domaine du programme 3

Tableau 13 : Dépenses annuelles des acteurs non étatiques dans le programme 3

Catégorie d'ANE	Budget prévu	Budget consommé	Commentaire
ONG		ND	
Organisation Professionnelle			-
OSC		ND	
Collectivités territoriales			
Autres nca Programme et Projets non placés sous la tutelle du MATDC		ND	
Total			

Source : DGDRL/MAT/DC

Ce total n'est pas exhaustif puisqu'il ne prend pas en compte les dépenses des ONG et des Collectivités Territoriales qui ne sont pas encore connues.

B3.2. Financement global (ministères et ANE) au titre de l'année 2021

Tableau 14 : Financement global du ministère en 2021

Nom du Programme	Dépenses du ministère	Dépenses des ANE	Dépenses Totales
Programme 1 : Pilotage et administration du Ministère de l'aménagement du territoire et du développement communautaire	37 771 774 414	0	37 771 774 414
Programme 2 : Aménagement du Territoire	123 244 449	ND	
Programme 3 : Développement régional, local et communautaire	2 680 361 492	ND	
Total	40 575 380 355	ND	

Source : DRFM/DGAT/DGDRL/DEP DU MAT/DC

B4. Synthèse des difficultés, conclusions et recommandations

B4.1. Principales difficultés rencontrées et leçons apprises

La situation de l'élaboration et de l'exécution du PAP est intervenue dans un contexte lié à certains facteurs :

- *Dans la pratique, l'exécution du budget de moyens continue au détriment de l'exécution du budget-programme dont les structures (responsables des programmes et coordonnateur des programmes) n'ont pas fonctionné comme cela se doit (définition des priorités, délégation de pouvoir aux responsables des programmes) ;*
- *des insuffisances des montants libérés par rapports à ceux des activités programmées et aux crédits votés par l'Assemblée Nationale ;*
- *l'insuffisance des montants libérés par rapport aux montants des activités programmées ;*
- *non-respect du plan d'engagement du ministère par le Ministère des Finances ;*
- *l'insuffisance de financement pour la réalisation de certaines activités programmées notamment l'élaboration des outils d'aménagement du Territoire et l'assainissement du secteur des ONG/AD ;*
- *la faible appropriation de la réforme budgétaire par les structures du Ministère ;*
 - Les difficultés de rattachement des résultats des activités programmées pour l'année N, mais réalisées en année N+1 ;
 - L'impossibilité matérielle de reconduire en année N+1, les activités programmées pour l'année N non réalisées, compte tenu de l'échéance de l'élaboration du PAP enfin du troisième trimestre de l'année ;

On relève également certaines difficultés spécifiques notamment :

i) Le faible nombre des CT qui communiquent des informations sur les PIA et les bilans d'exécution des investissements ;

ii) La faible proportion des ONG/AD qui transmettent les rapports annuels d'activités au MDCAT ;

Ces deux dernières difficultés réunies ont des répercussions sur le suivi des résultats du PAP car elles sont à l'origine de l'impossibilité de renseigner/atteindre les cibles de quatre principaux indicateurs pertinents du programme à savoir :

- Le % de CT qui élabore le PIA ;
- Le taux d'exécution des plans d'actions des CT ;
- Le nombre (ou le %) d'ONG/AD qui sont en règle vis-à-vis de l'Administration ;
- La part des réalisations des ONG/AD dans l'investissement public global.

Il est à déplorer ici, l'insuffisance drastique des moyens de fonctionnement alloués aux services déconcentrés, qui se déploient pour faire face aux responsabilités qui leur incombent dans le cadre de leurs missions traditionnelles au regard de la mise en œuvre des politiques publiques du ministère, mais aussi pour répondre aux sollicitations des Collectivités Territoriales en termes d'appui-conseil et autres acteurs (Départements ministériels, institutions, projets et programmes, ONG/AD).

La faible appropriation de la réforme budgétaire par les structures du ministère.

B4.2.Conclusion&recommandations

CONCLUSION

Le faible niveau de ressources réellement mis à disposition, combiné à l'absence de délégation de pouvoir aux responsables de programmes d'une part et d'autre part, la limitation des ambitions du ministère du fait de l'enveloppe plafond renforcent le caractère théorique de cette approche au Niger. En réalité, on continue à œuvrer toujours dans l'approche du budget des moyens et les dispositions des textes sur l'approche budget-programme ne sont pas toujours respectées.

La soumission au réaménagement qu'exige la fixation de l'enveloppe plafond, la réduction du budget à travers la loi des finances rectificatives, la libération des crédits qui ne sont pas à la hauteur des attentes par rapport aux activités programmées dans la Loi des Finances, justifient souvent la faiblesse du taux d'exécution budgétaire même si l'année 2021 fait n'a pas été le cas.

RECOMMANDATIONS

A l'endroit du Gouvernement

- Développer la synergie d'action entre le MF (Direction solde), le Ministère de la Fonction Publique et les ministères utilisateurs pour une gestion efficace de l'effectif et la masse salariale

A l'endroit du Ministère des Finances

- Rehausser l'enveloppe du ministère consacrée au fonctionnement des services du niveau central et des services déconcentrés pour leur garantir un environnement d'efficacité et d'efficience dans la réalisation de leurs activités ;
- Notifier l'enveloppe plafond aux ministères et institutions avant l'élaboration des PAP;
- Libérer les crédits à temps et aligner les montants libérés à un niveau qui permet de réaliser les activités prévues dans le PAP ;

A l'endroit du Ministre du MAT/DC

- Concilier les arbitrages qui se déroulent autour du Secrétaire Général/coordonnateur des programmes avec les décisions ministérielles, sur la répartition des crédits libérés entre les programmes;
- Procéder aux délégations de pouvoir aux responsables de programme ;
- Renforcer les capacités des cadres notamment par la formation en planification et management des projets, et sur les outils de la nouvelle réforme budgétaire (DPPD, PAP, RAP), sur l'utilisation des outils informatiques ;
- Développer l'offensive pour susciter davantage le financement des partenaires pour le financement des activités du ministère

A l'endroit des responsables des programmes

- Mettre au point des outils appropriés pour l'établissement, l'exécution et le suivi-évaluation des contrats de performances entre les responsables des programmes et les unités d'exécution.

A l'endroit des Acteurs Non Etatiques (ANE)

CT :

- Elaborer régulièrement les Programmes Annuels d'investissements (PIA), en établir régulièrement les bilans et communiquer les informations, à temps, aux STD/MATDC et aux autres partenaires :

ONG/AD :

- Systématiser la transmission au MATDC du rapport annuel d'activités conformément aux dispositions légales.